



Transition aux Normes internationales d'information financière (IFRS)

Séance d'information

10 mai 2011

Cette présentation est disponible à www.chorusaviation.ca
à la section Investisseurs

Transition aux IFRS

Mise en garde visant les déclarations prospectives



Cette présentation contient des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions comme « prévoir », « croire », « pouvoir », « estimer », « s'attendre », « avoir l'intention de », « planifier », « prédire », « projeter », « supposer » et autres termes et phrases semblables, éventuellement employés au futur ou au conditionnel, qui font référence à des hypothèses. Ces énoncés peuvent concerner les stratégies, les attentes, les activités prévues ou les mesures futures, sans toutefois se limiter à ces sujets.

Les déclarations prospectives portent sur des analyses et d'autres renseignements fondés sur des prévisions quant aux résultats futurs, à des montants ne pouvant encore être déterminés et à d'autres événements incertains. En vertu de leur nature même, les déclarations prospectives reposent sur des hypothèses, y compris celles décrites ci-après, et sont soumises à d'importants risques et incertitudes. Les prévisions, projections ou déclarations prospectives ne sont donc pas fiables parce qu'elles sont tributaires, notamment, de l'évolution des circonstances externes et des incertitudes générales inhérentes au secteur. Ces déclarations portent sur des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels diffèrent sensiblement de ceux dont il est question dans les déclarations prospectives. Les résultats réels peuvent se révéler très différents des résultats présentés dans une déclaration prospective en raison de divers facteurs, comme les risques liés à la relation de Chorus avec Air Canada ou Thomas Cook Canada Inc., les risques liés au secteur du transport aérien, le prix de l'énergie, l'état du secteur, du marché, du crédit et de l'économie en général, la concurrence, les questions et frais d'assurance, les questions d'approvisionnement, un conflit armé, un attentat terroriste, les épidémies, les cas de force majeure, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et les effectifs, l'obtention de financement, les relations de travail, les négociations collectives ou les conflits de travail, une restructuration, les questions de retraite, les taux de change et d'intérêt, les clauses restrictives en matière d'emprunt et de restructuration liées aux dettes futures, la dilution pour les actionnaires de Chorus, l'incertitude entourant les versements de dividendes, la gestion de la croissance, une modification législative, une mesure défavorable de la part d'un organisme de réglementation, un litige en cours ou futur, l'action d'un tiers et les autres facteurs mentionnés dans la présente présentation et la notice annuelle de Chorus datée du 30 mars 2011, en particulier à la rubrique « Facteurs de risque ». Les déclarations prospectives contenues dans la présente présentation témoignent des attentes de Chorus en date du 10 mai 2011 (ou à la date à laquelle elles ont été faites) et sont susceptibles de changer après cette date. Toutefois, Chorus n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces déclarations à la lumière de nouveaux éléments d'information, d'événements futurs ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue en vertu de la réglementation sur les valeurs mobilières applicable.

Transition aux IFRS

Aperçu



- Introduction
- Différences clés :
 - Regroupements d'entreprises
 - Immobilisations corporelles
 - Avantages du personnel
 - Autres
- Ajustements estimatifs au basculement aux IFRS :
 - États consolidés de la situation financière (au 1^{er} janvier 2010)
 - Comptes consolidés de résultat (annuels et trimestriels de 2010)

Transition aux IFRS

Introduction



- À compter du 1^{er} janvier 2011, Chorus est tenue de préparer ses états financiers conformément aux IFRS, avec les chiffres comparatifs de 2010.
- Le rapport de gestion de 2010 comprend une analyse des principaux changements de méthodes comptables prévus selon les IFRS.
- Les renseignements suivants visent uniquement à permettre aux investisseurs et aux autres intervenants de mieux comprendre les incidences estimatives des IFRS sur les résultats financiers intermédiaires et annuels de 2010 présentés antérieurement par Chorus selon les PCGR du Canada. Les lecteurs sont avisés qu'il est déconseillé d'utiliser ces renseignements à d'autres fins.
- Les IFRS n'ont **aucune incidence directe** sur la stratégie commerciale, l'exploitation commerciale sous-jacente ou les flux de trésorerie de Chorus.
- Tous les chiffres sont présentés sous réserve d'un audit ou d'un examen externe.
- Chorus poursuit son évaluation de l'incidence des IFRS sur la comptabilisation de l'impôt sur le résultat.
- Dans cette présentation, la détermination des différences de méthodes comptables n'est ni complète ni définitive, puisque d'autres changements, d'autres effets ou encore d'autres différences de méthodes comptables pourraient être relevés. De surcroît, l'information fournie rend compte des hypothèses, estimations et attentes de la Société au 10 mai 2011, lesquelles pourraient changer. La conjoncture pourrait évoluer, notamment du fait de changements des IFRS, du cadre réglementaire ou de la situation économique, et venir modifier ces hypothèses, estimations et attentes ou encore l'information fournie.
- Pour un complément d'information, il y a lieu de consulter la notice annuelle de Chorus datée du 30 mars 2011 et le rapport de gestion de 2010 de Chorus daté du 7 février 2011 au www.chorusaviation.ca ou au www.sedar.com.

Regroupement d'entreprises

- Chorus a décidé d'appliquer rétrospectivement les directives prévues par les IFRS au regroupement avec Jazz Air S.E.C.
 - **Incidence prévue sur le bilan d'ouverture**
 - Ce regroupement d'entreprises sera comptabilisé à titre de transaction entre entités sous contrôle commun.
 - En conséquence, cette transaction sera comptabilisée par Chorus au moyen de la comptabilité précédente, qui donne lieu à l'utilisation de la valeur comptable précédente de la S.E.C. et du commandité, avec l'incidence suivante :
 - Aucune comptabilisation de l'actif incorporel au titre du CAC (l'« actif relatif au CAC ») comptabilisé antérieurement selon les PCGR du Canada.
 - Réduction des capitaux propres d'ouverture de 676,2 M\$.
 - **Incidences continues**
 - Aucune charge d'amortissement annuelle continue liée au titre de l'actif relatif au CAC (32,2 M\$ selon les PCGR du Canada pour l'exercice 2010).

Transition aux IFRS

Différences clés - Immobilisations corporelles



Réévaluation en tant que coût présumé

- Aux termes des PCGR du Canada, Chorus a appliqué la comptabilité « nouveau départ » le 30 septembre 2004. Par conséquent, tous les actifs et passifs consolidés de Chorus étaient constatés à leur juste valeur. Comme le permet IFRS 1, Chorus a choisi d'utiliser ces justes valeurs en tant que coût présumé aux fins des IFRS à compter de la date de la réévaluation.

Charge de maintenance inscrite à l'actif

- Le coût des principaux événements de maintenance sera inscrit à l'actif et amorti sur la durée prévue du cycle de maintenance.
 - La durée moyenne prévue entre les révisions significatives varie d'environ 1,5 an à 2,5 ans, selon le type de parc.
- Ce changement s'appliquera aux appareils détenus en propriété ou en vertu d'un contrat de location-financement.
- La maintenance des moteurs effectuée en vertu de contrats facturés à l'heure de vol continuera d'être passée en charges au compte de résultat à mesure que les coûts seront engagés.
- **Incidence prévue sur le bilan d'ouverture**
 - Le 1^{er} janvier 2010, l'inscription de la charge de maintenance à l'actif donnera lieu à une augmentation des immobilisations corporelles de 13,8 M\$ et à une augmentation correspondante des résultats non distribués.
- **Incidences continues**
 - La charge d'amortissement de 2010 s'établira à 12,0 M\$, comparativement à des charges de personnel de 5,9 M\$ au titre des employés affectés à la maintenance majeure et à une hausse correspondante de 3,9 M\$ de la charge de maintenance selon les PCGR du Canada.

Transition aux IFRS

Différences clés - Avantages sociaux futurs



Historique

- Chorus offre un régime de retraite enregistré à prestations définies à l'intention des pilotes et un régime complémentaire de retraite non enregistré destiné aux cadres admissibles. Ces régimes de retraite sont dénommés « régimes de retraite » dans la présente mise au point sur la transition aux IFRS.
- Chorus offre également des avantages sociaux futurs (autres que des prestations de retraite) qui sont dénommés aux fins de cette mise au point sur la transition aux IFRS les « autres avantages sociaux futurs ». Ceux-ci comprennent les prestations pour soins de santé et soins dentaires offertes aux salariés en congé d'invalidité de longue durée et des indemnités pour accidents du travail. Chorus autoassure également les prestations de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance pour les salariés de l'Ontario, ces prestations étant collectivement dénommées « autres prestations à long terme ». Chorus offre également un programme qui paie à certains salariés le solde de leurs congés de maladie au moment du départ à la retraite ou juste avant.
- Pour un complément d'information sur les avantages sociaux futurs de Chorus, il y a lieu de consulter la note 19 afférente aux états financiers annuels audités de 2010.

Transition aux IFRS

Différences clés - Avantages sociaux futurs



Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs

- **Incidence prévue sur le bilan d'ouverture**

- Au 1^{er} janvier 2010, tous les écarts actuariels cumulés à l'égard des régimes de retraite et d'autres avantages sociaux futurs, soit 11,6 M\$, seront comptabilisés directement aux résultats non distribués.
- Un passif supplémentaire au titre de l'exigence de capitalisation minimal de 22,2 M\$ sera comptabilisé aux termes d'IFRIC 14 au 1^{er} janvier 2010 à l'égard du régime de retraite enregistré de Chorus.
- Le passif résultant inscrit au bilan au titre des régimes de retraite enregistrés correspondra à la valeur actualisée prévue des versements à l'égard du déficit actuariel, compte tenu de la réglementation en matière de capitalisation et des autres ajustements aux termes des IFRS.

- **Incidences continues**

- Chorus comptabilisera dorénavant les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global (« AERG »). En 2010, ces pertes actuarielles ont été constatées à hauteur de 22,0 M\$ au titre des prestations de retraite et de 0,2 M\$ au titre des avantages sociaux futurs (compte non tenu des autres prestations à long terme).
- Chorus comptabilisera dorénavant les changements des incidences découlant d'IFRIC 14 dans les AERG. En 2010, une diminution de 20,1 M\$ du passif aux termes d'IFRIC 14 sera constatée, laquelle, combinée aux pertes actuarielles, donnera lieu à une charge nette de 2,1 M\$ inscrite aux autres éléments du résultat global.
- Les coûts des services rendus au cours de la période et les écarts actuariels nets liés aux autres prestations à long terme seront comptabilisés aux charges opérationnelles. Ceux-ci totaliseront 13,2 M\$ en 2010 selon les IFRS.

Transition aux IFRS

Différences clés – Avantages sociaux futurs



Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs
 Ajustements au bilan d'ouverture
 1^{er} janvier 2010
 En milliers de dollars canadiens

	Prestations de retraite	Autres avantages sociaux futurs	Total	
	\$	\$	\$	
Actif net (obligation) au titre des prestations selon les PCGR du Canada	11 316	(8 062)	3 254	
Comptabilisation de tous les écarts actuariels cumulés à la transition	(10 050)	(1 577)	(11 627)	} 33 813
Passif supplémentaire au titre de l'exigence de financement minimal découlant d'IFRIC 14	(22 186)	-	(22 186)	
Passif au titre des prestations de retraite et des autres avantages	(20 920)	(9 639)	(30 559)	

Nota : L'incidence des ajustements liés à l'impôt sur le résultat aux termes des IFRS n'est pas prise en compte ci-dessus.

Transition aux IFRS

Différences clés – Avantages sociaux futurs



Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs
Coût pour l'exercice clos le 31 décembre 2010
En milliers de dollars canadiens

	2010 selon les PCGR du Canada	2010 selon les IFRS	Variation en 2010
	\$	\$	\$
Charge de retraite et autres, montant net			
Prestations de retraite	8 703	8 653	50
Autres avantages sociaux futurs	<u>2 483</u>	<u>4 582</u>	<u>(2 099)</u>
Coût total pris en compte dans la charge au titre des prestations constituées	11 186	13 235	(2 049)
Perte actuarielle nette comptabilisée immédiatement			
Prestations de retraite	s. o.	21 962	(21 962)
Autres avantages sociaux futurs	s. o.	246	(246)
Diminution du passif supplémentaire selon IFRIC 14	s. o.	<u>(20 115)</u>	<u>20 115</u>
Montant total comptabilisé aux AERG	s. o.	2 093	(2 093)

Nota : L'incidence des ajustements liés à l'impôt sur le résultat aux termes des IFRS n'est pas prise en compte ci-dessus.

Transition aux IFRS

Différences clés – Avantages sociaux futurs



	2010				
	selon les PCGR du Canada				
	Prestations de retraite	Autres avantages sociaux futurs	Total	2010 selon les IFRS	Variation en 2010
	\$	\$	\$	\$	\$
Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs Solde de l'exercice clos le 31 décembre 2010 En milliers de dollars canadiens					
Situation de capitalisation	(7 665)	(13 230)	(20 895)	(20 895)	-
Cotisations cumulées	1 035	-	1 035	1 035	-
Perte actuarielle nette non amortie	31 962	3 922	35 884	-	35 884
Actif (passif) au titre des prestations cumulées, avant ajustement	25 332	(9 308)	16 024	(19 860)	35 884
Passif supplémentaire inscrit aux AERG	-	-	s. o.	(2 071)	2 071
Actif (passif) au titre des prestations cumulées, après ajustement	25 332	(9 308)	16 024	(21 931)	37 955

Nota : L'incidence des ajustements liés à l'impôt sur le résultat aux termes des IFRS n'est pas prise en compte ci-dessus.

Transition aux IFRS Différences clés - Autres



Autres

Déventures convertibles et régime d'intéressement à long terme

- En raison des caractéristiques des parts du Fonds de revenu Jazz Air en vertu d'une structure de fiducie, avant sa conversion en société par actions le 31 décembre 2010 (Chorus Aviation Inc.), la composante capitaux propres des déventures et le régime d'intéressement à long terme seront traités comme des dérivés aux termes des IFRS et seront réévalués à chaque période de déclaration.
- À la conversion en société par actions, les composantes dérivés deviendront fixes et seront reclassées dans les capitaux propres pour maintenir un traitement semblable aux PCGR du Canada.
- Au 1^{er} janvier 2010, les autres passifs à long terme d'ouverture augmenteront de 7,4 M\$ et les capitaux propres diminueront d'un montant correspondant. En 2010, une charge supplémentaire de 9,0 M\$ sera comptabilisée en raison de la réévaluation des dérivés aux termes des IFRS.

Ajustements estimatifs prévus à l'état consolidé de la variation des capitaux propres au basculement aux IFRS



Capitaux propres à la transition aux IFRS
1^{er} janvier 2010
En millions de dollars canadiens

Capitaux propres selon les PCGR du Canada	804 \$
Retraitement du regroupement avec Jazz Air S.E.C.	(676)
Inscription à l'actif de la maintenance majeure	14
Passif supplémentaire au titre de l'exigence de capitalisation minimal aux termes d'IFRIC 14	(22)
Comptabilisation des écarts actuariels cumulés au titre des prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs	(12)
Comptabilisation au passif de la composante capitaux propres des débetures convertibles et du régime d'intéressement à long terme	(7)
Capitaux propres en IFRS	<u>101 \$</u>

Nota : L'incidence des ajustements liés à l'impôt sur le résultat aux termes des IFRS n'est pas prise en compte ci-dessus. 13

Ajustements estimatifs prévus à l'état consolidé de la situation financière au basculement aux IFRS - 1^{er} janvier 2010



Non audité 1 ^{er} janvier 2010 En milliers de dollars canadiens	PCGR du Canada 1 ^{er} janvier 2010 \$	Regroupe- ments d'entreprises \$	Immobili- sations corporelles \$	Avantages du personnel \$	Autres \$	Impôt sur le résultat différé \$	IFRS 1 ^{er} janvier 2010 \$
Actifs							
Actifs courants	343 267						343 267
Immobilisations corporelles	202 994		13 829				216 823
Immobilisations incorporelles	682 479	(676 179)					6 300
Autres actifs	37 731			(8 507) ¹⁾			29 224
	<u>1 266 471</u>	<u>(676 179)</u>	<u>13 829</u>	<u>(8 507)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>595 614</u>
Passifs							
Passifs courants	302 746						302 746
Obligations découlant de contrats de location-acquisition	15 097						15 097
Débiteures convertibles	78 180				(573)		77 607
Impôt sur le résultat différé	13 294						13 294
Autres passifs à long terme	52 699			25 306 ¹⁾	7 441		85 446
	<u>462 016</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>25 306</u>	<u>6 868</u>	<u>-</u>	<u>494 190</u>
Capitaux propres							
Capital-actions	1 035 280						1 035 280
Résultats non distribués	(240 785)	(676 179)	13 829	(33 813)	(103)		(937 051)
Surplus d'apport	6 438				(2 441)		3 997
Cumul des autres éléments du résultat global	(802)						(802)
Composante capitaux propres des débentures	4 324				(4 324)		-
	<u>804 455</u>	<u>(676 179)</u>	<u>13 829</u>	<u>(33 813)</u>	<u>(6 868)</u>	<u>-</u>	<u>101 424</u>
	<u>1 266 471</u>	<u>(676 179)</u>	<u>13 829</u>	<u>(8 507)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>595 614</u>

- 1) À la transition, le régime de retraite à prestations définies qui était comptabilisé à titre d'actif est devenu un passif inscrit au bilan en raison de la comptabilisation d'un passif supplémentaire au titre de l'exigence de capitalisation minimal aux termes d'IFRIC 14. Le régime complémentaire de retraite à l'intention des cadres est demeuré un actif et continue d'être classé dans les autres actifs.

Ajustements estimatifs prévus au compte consolidé de résultat au basculement aux IFRS



Non audité Exercice clos le 31 décembre 2010 En milliers de dollars canadiens	PCGR du Canada 2010 \$	Regroupe- ments d'entreprises \$	Immobili- sations corporelles \$	Avantages du personnel \$	Autres \$	Impôts sur le résultat différés \$	IFRS 2010 \$
Produits opérationnels							
Produits passagers	1 479 584	-	-	-	-	-	1 479 584
Autres	6 582	-	-	-	-	-	6 582
	1 486 166	-	-	-	-	-	1 486 166
Charges opérationnelles							
Salaires	302 046	-	(5 854)	-	(279)	-	295 913
Avantages sociaux	59 034	-	-	2 049	-	-	61 083
Carburant pour avions	299 341	-	-	-	-	-	299 341
Amortissements	29 871	-	12 018	-	-	-	41 889
Amortissement du CAC	32 192	(32 192)	-	-	-	-	-
Restauration et fournitures connexes	13 890	-	-	-	-	-	13 890
Matériel, fournitures et services pour la maintenance des appareils	158 018	-	(3 866)	-	-	-	154 152
Redevances aéroportuaires et redevances de navigation	193 233	-	-	-	-	-	193 233
Frais de location d'appareils	115 602	-	-	-	-	-	115 602
Services d'escale	107 524	-	-	-	-	-	107 524
Autres	116 754	-	-	-	-	-	116 754
	1 427 505	(32 192)	2 298	2 049	(279)	-	1 399 381
Résultat opérationnel	58 661	32 192	(2 298)	(2 049)	279	-	86 785
Profits (charges) hors exploitation							
Produits d'intérêts	623	-	-	-	-	-	623
Charges d'intérêts	(9 066)	-	-	-	(81)	-	(9 147)
Profit à la cession d'immobilisations corporelles	747	-	-	-	-	-	747
Profit (perte) de change	(417)	-	-	-	-	-	(417)
Autres	-	-	-	-	(9 008)	-	(9 008)
	(8 113)	-	-	-	(9 089)	-	(17 202)
Résultat avant impôt différé	50 548	32 192	(2 298)	(2 049)	(8 810)	-	69 583
Recouvrement d'impôt sur le résultat différé	75 270	-	-	-	-	-	75 270
Résultat net de l'exercice	125 818	32 192	(2 298)	(2 049)	(8 810)	-	144 853

Nota : L'incidence des ajustements liés à l'impôt sur le résultat aux termes des IFRS n'est pas prise en compte ci-dessus.

Ajustements estimatifs prévus au compte consolidé de résultat au basculement aux IFRS



Non audité Exercice clos le 31 décembre 2010 En milliers de dollars canadiens	T1 2010		T2 2010		T3 2010		T4 2010	
	PCGR CA	IFRS	PCGR CA	IFRS	PCGR CA	IFRS	PCGR CA	IFRS
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits opérationnels								
Produits passagers	353 808	353 808	357 615	357 615	377 541	377 541	390 621	390 621
Autres	1 564	1 564	1 395	1 395	1 568	1 568	2 054	2 054
	355 372	355 372	359 010	359 010	379 109	379 109	392 675	392 675
Charges opérationnelles								
Salaires	74 587	73 177	71 660	70 125	77 090	75 205	78 709	77 406
Avantages sociaux	15 904	15 904	13 691	13 691	15 638	15 638	13 801	15 850
Carburant pour avions	65 822	65 822	71 373	71 373	77 632	77 632	84 514	84 514
Amortissement	7 977	11 080	7 100	10 152	7 409	10 385	7 385	10 272
Amortissement du CAC	8 048	-	8 048	-	8 048	-	8 048	-
Restauration et fournitures connexes	3 026	3 026	3 190	3 190	3 478	3 478	4 196	4 196
Matériel, fournitures et services pour la maintenance des appareils	39 828	39 120	38 279	37 362	41 552	40 190	38 359	37 480
Redevances aéroportuaires et redevances de navigation	44 984	44 984	47 588	47 588	49 628	49 628	51 033	51 033
Frais de location d'appareils	29 330	29 330	29 129	29 129	28 422	28 422	28 721	28 721
Services d'escale	30 147	30 147	22 472	22 472	23 366	23 366	31 539	31 539
Autres	26 940	26 940	27 655	27 655	28 009	28 009	34 150	34 150
	346 593	339 530	340 185	332 737	360 272	351 953	380 455	375 161
Résultat opérationnel	8 779	15 842	18 825	26 273	18 837	27 156	12 220	17 514
Profits (charges) hors exploitation								
Produits d'intérêts	127	127	67	67	160	160	269	269
Charges d'intérêts	(3 012)	(3 026)	(2 139)	(2 184)	(1 947)	(1 946)	(1 968)	(1 991)
Profit à la cession d'immobilisations corporelles	335	335	149	149	104	104	159	159
Profit (perte) de change	(350)	(350)	(1 311)	(1 311)	963	963	281	281
Autres	-	3 307	-	(7 333)	-	3 910	-	(8 892)
	(2 900)	393	(3 234)	(10 612)	(720)	3 191	(1 259)	(10 174)
Résultat avant impôt différé	5 879	16 235	15 591	15 661	18 117	30 347	10 961	7 340
Recouvrement d'impôt sur le résultat différé	644	644	-	-	965	965	73 661	73 661
Résultat net de la période	6 523	16 879	15 591	15 661	19 082	31 312	84 622	81 001

Nota : L'incidence des ajustements liés à l'impôt sur le résultat aux termes des IFRS n'est pas prise en compte ci-dessus.

Transition aux IFRS



Questions et réponses Récapitulation

Merci.